

Plan de prévention des risques « inondation du Rhône »

Commune de Balan

Réunion publique

Mercredi 23 mai 2018
à 19h00
salle polyvalente

- Prévention des risques naturels
- Méthode d'élaboration du PPR
- Échanges avec le public



PRÉFET DE L'AIN

Direction départementale des territoires de l'Ain
23 rue Bourgmayer – CS 90410 - 01012 Bourg-en-Bresse Cedex
Tél. : 04 74 45 62 37 - Fax : 04 74 45 24 48 - Mail : ddt-sur-pr@ain.gouv.fr



Crédit photo : Syndicat Mixte du Séran